

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 14

Artikel: Chronique féministe anglaise

Autor: Ford, I.O.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aussi qui se spécialisent dans le droit théorique et qui se sont déjà distinguées par des travaux concernant l'organisation des tribunaux pour enfants, l'assistance aux mères, etc., etc.

C'est un petit commencement, bien modeste il est vrai, mais nous y puisons une certaine consolation, considérant ces quelques faits comme extrêmement significatifs : peut-il être question d'une défaite absolue, quand le champ de bataille n'est pas abandonné par le vaincu !

De plus, je vois dans la juriste russe une nouvelle recrue pour l'armée civilisatrice, si nécessaire dans un pays tel que la Russie, à peine sorti de la barbarie. Elle saura déployer sur ce nouveau terrain le même zèle, la même endurance et la même abnégation, dont elle a largement fait preuve, dans d'autres domaines d'amélioration sociale : lutte contre l'ignorance, la maladie, l'alcoolisme, etc. Qu'elle s'applique sans trêve à éveiller dans les bas fonds du peuple, *le sentiment du droit* — ce mobile des plus forts dans l'évolution d'une nation, et sans lequel le régime constitutionnel n'est rien d'autre qu'une cruelle plaisanterie. Telle doit être et sera sa nouvelle et noble mission ! Notre pays encore si pauvre en travailleurs intellectuels lui saura gré de sa rude besogne.

Revenant aux faits, nous pouvons établir une certaine analogie entre les événements récemment survenus en Russie et ceux qui se sont passés dans d'autres pays et dans d'autres temps. En France, en Amérique même, la femme s'est heurtée aux mêmes difficultés ; ailleurs, en Italie, en Belgique, etc., la question n'est pas résolue jusqu'à présent. La similitude de ces obstacles, met à jour, une fois de plus, le caractère international de notre cause et la nécessité d'unir nos efforts.

L. TURBERT.

CHRONIQUE FÉMINISTE ANGLAISE

En tant que lectrice et admiratrice de l'excellent journal dont vous êtes l'éditeur, je voudrais, chère Mademoiselle, vous féliciter à l'occasion de son premier anniversaire. C'est toujours une aide et un encouragement pour nous, Anglaises, d'apprendre tout ce que vous faites, soit en Suisse, soit dans les autres pays d'Europe, pour le progrès de notre grande cause, et nous vous en remercions de tout cœur.

I. O. F.

La conférence bisannuelle de l'Union nationale des Sociétés pour le Suffrage féminin vient d'avoir lieu à Newcastle. Le résultat de notre travail de l'année a été extrêmement encourageant ; nos finances sont dans un état très satisfaisant. La somme payée au Comité central (à part de celle que chaque société reçoit pour subvenir à ses propres besoins) a été de 25,000 livres sterling. Nous avons gagné 9200 nouveaux membres, au cours des douze derniers mois, et le nombre de nos sociétés se monte à présent à 460. Nous avons aussi enrôlé plus de 28.000 personnes comme « Amis du suffrage féminin » : ce sont des gens de toute espèce et de toute condition, qui signent une carte sur laquelle sont imprimés ces mots : « Je suis un ami du suffrage féminin ». Nous constatons à toutes nos réunions, soit en plein air, soit dans des salles, que les gens signent ces cartes avec empressement, si vite, que nous avons à peine le temps de les distribuer, et c'est un excellent moyen d'intéresser le public à la question du suffrage. Nous pourrions ensuite nous appuyer sur lui dans le cas où un gouvernement conservateur viendrait au pouvoir et insisterait, comme il le fera probablement, pour que le cas soit soumis à un referendum.

Des membres de nos comités locaux visitent ces « Amis » de temps à autre, leur parlent, et leur distribuent des feuilles relatives au suffrage, jusqu'à ce que, dans bien des cas, ils se joignent à nous comme membres souscripteurs. Nous utilisons cette méthode constamment et à chaque réunion que nous organisons.

La remarquable décision prise par le Congrès des Unions ouvrières en septembre, déclarant que les femmes doivent être comprises dans la prochaine réforme électorale, et la manifestation en faveur du suffrage féminin faite en octobre au Congrès des Mineurs, portent leurs fruits. Les membres du gouvernement commencent à craindre de perdre les voix du parti socialiste. Aux deux dernières élections complémentaires, le candidat libéral n'a pas été élu. Nous avons travaillé ferme pendant ces élections, et le gouvernement commence à réaliser le lien qui existe entre le suffrage féminin et les voix du parti socialiste.

Encore un signe d'encouragement : dans notre loi d'assurance nationale, la prime d'accouchement doit être maintenant payée à la mère elle-même. Auparavant, c'était le mari de la personne assurée qui recevait l'argent, mais les femmes ont tant protesté que cette loi absurde vient d'être changée. On s'est rendu compte, et n'importe quelle femme de bon sens aurait pu en informer M. Lloyd George, que les mauvais maris, qui existent, hélas ! de temps à autre dans tous les pays, avaient l'habitude de toucher l'argent et de le dépenser en buvant ou en jouant. Les lois ne sont pas faites pour les gens de bien, mais pour refréner ceux qui se conduisent mal ; c'est ce que M. Lloyd George semblait avoir oublié, jusqu'à ce que les réclamations féminines le lui aient rappelé.

Le salaire minimum existe dans certains métiers, où il soulage la femme surmenée, spécialement dans l'industrie de la dentelle (en dépit des craintes exprimées par M^{me} Lüthy¹) et dans les fabriques de clous et de chaînes. Le fait de recevoir un salaire plus élevé, et par conséquent d'avoir une meilleure nourriture, donne aux femmes la possibilité de s'intéresser aux affaires publiques et de les comprendre. Dans l'industrie des vêtements en gros, le minimum fixé pour les femmes est exactement la moitié de celui qui existe pour les hommes, et cette différence soulève heureusement des critiques parmi les ouvrières ; je crois aussi que cela donnera plus de force de résistance à leurs unions. Elles commencent à voir que, même avec les meilleures intentions, les hommes ne peuvent pas faire des lois pour les femmes en se plaçant au point de vue de celles-ci : cela, il n'y a que les femmes elles-mêmes qui puissent le faire.

Le Bill sur la traite des blanches, adopté l'été dernier, a aussi provoqué chez les femmes un mécontentement de bon augure, car la clause qui haussait l'âge de consentement de 16 à 18 ans a dû être supprimée, afin que le reste du Bill pût passer. Toutes les agitations éveillées par cette question ont converti beaucoup de gens au suffrage féminin, et changé l'attitude à son égard de plusieurs de nos plus importants dignitaires ecclésiastiques. Ils se rendent compte que notre cause touche de près aux principes moraux les plus élevés, et que même elle touche à la religion, dans son sens le plus profond.

Les suffragistes militantes continuent à mettre le feu aux maisons, à interrompre les services dans les églises, à exaspérer les orateurs publics, et à causer des désagréments à celles qui travaillent avec nous. Dernièrement, dans une ville où nous avions des réunions en plein air, on nous a jeté de la boue, des paquets de chiffons sales, des vieux bonnets, etc., et même on

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 novembre, p. 6.

nous a frappées à coups de lourds souliers, parce que le public nous avait prises pour des militantes. Lorsqu'il s'est aperçu que tel n'était pas le cas, nous avons reçu les attentions les plus polies et les excuses les plus touchantes de la part des hommes même qui avaient essayé de nous faire du mal. Nous avons enrôlé 700 « Amis du Suffrage féminin » parmi ceux qui paraissaient d'abord être nos ennemis.

Notre Parlement n'entrera en session qu'au mois de février, et ses membres voyagent à travers l'Angleterre prononçant des discours, et exposant des plans sur la question agraire et sur les conditions de logement des agriculteurs. Nous cherchons partout à avoir des entrevues avec ces membres, à faire valoir devant eux nos droits au vote, et à donner nos vues quant au logement des agriculteurs, puisque les femmes vivent dans les maisons autant et plus que les hommes ! Dans les districts dont le député a voté et travaillé pour nous avec ardeur et sincérité, nous nous efforçons de maintenir son siège au Parlement, car nous nous attendons à avoir une élection générale l'année prochaine. Nous ne pouvons rien obtenir du gouvernement actuel qui n'a plus que peu de temps à vivre. C'est du prochain gouvernement que nous attendons notre droit de vote. Nos espérances sont grandes et nos cœurs inébranlables, car nous gagnons du terrain dans toutes les classes.

I. O. FORD.

CORRESPONDANCE

Nyon, le 4 novembre 1913.¹

Peu de femmes ont lu sans émotion le poignant article, publié par M^{lle} Gourd, dans la *Gazette de Lausanne* du 12 octobre, sur les salaires féminins, ou le récit, non moins saisissant, d'une visite à l'exposition d'Anvers, organisée par la Ligue sociale d'acheteurs, qu'a donné le *Mouvement Féministe*. Nous avons peine à réaliser que la façon d'une chemise d'homme soit payée 0.17 cent. ou que l'ouvrière qui tisse de merveilleuses dentelles, vrai travail de fée, gagne parfois que 0.05 ou même 0.04 cent. l'heure.

Parmi les causes multiples qui, partout à notre époque, maintiennent si bas les salaires des ouvrières de l'aiguille, il en est une sur laquelle je voudrais attirer l'attention : cette cause, c'est la loi de l'offre et de la demande.

Si le nombre des ouvrières était moins grand, si la marchandise était moins abondante, on verrait sans tarder remonter le prix de la main-d'œuvre. Quand une profession est encombrée, il faut chercher ailleurs les moyens de gagner sa vie. Or, la carrière — féminine entre autres — du service domestique, si délaissée depuis quelques années, est plus sûre et bien plus rémunératrice que l'aiguille ne l'est pour la très grande majorité des ouvrières.

Travaillons donc de toutes nos forces à multiplier les écoles ménagères, ou plutôt à obtenir que partout les écoles primaires de filles ajoutent à leur enseignement obligatoire des leçons de cuisine et de tenue de ménage, comme cela se fait déjà dans quelques localités, à Nyon, par exemple. Peut-être, peu à peu, les jeunes filles, bien préparées à la tenue du ménage, reviendront-elles à la vocation qui les prépare le mieux à la vie des mères de famille, le service domestique. Ainsi, le nombre des ouvrières de l'aiguille diminuera et l'école ménagère contribuera indirectement, mais sûrement, à élever le taux des salaires féminins.

S. B.

Nous sommes pleinement d'accord avec notre correspondante quant à la nécessité d'un enseignement ménager obligatoire dans les écoles primaires ; mais, en revanche, nous ne croyons pas du tout, comme elle, que là soit l'arme efficace contre les salaires de famine. En effet, un grand nombre des femmes travaillant à domicile sont des mères de famille, souvent chargées d'enfants, et pour lesquelles ce travail, si mal payé soit-il, est de ce fait l'unique gagne-pain

possible. D'autres n'ont pas la santé voulue pour le métier souvent fatigant de domestique ; bref, tous les économistes ont reconnu que les causes du travail à domicile sont si complexes et si multiples qu'il ne peut être question, ni de le supprimer, ni de diminuer le nombre de ceux qui s'y livrent, mais uniquement d'en améliorer les conditions. (*Réd.*)

* * *

Zurich, le 26 novembre 1913.

Mademoiselle,

Permettez-nous ces mots sur le sujet de « l'Enquête », pour rectifier plusieurs inexactitudes dans l'article du numéro 13 du *Mouvement Féministe*.

Il a été dit et répété expressément que, si possible, on tâcherait de publier, à temps pour l'Exposition de Berna, les résultats de l'Enquête ; jamais il ne s'est agi d'une *décision* prise à cet égard. Il semble un peu étrange que l'auteur de l'article mentionné admette de légèreté de cœur que la « Commission d'Enquête » soit composée de personnes si absolument incapables et peu consciencieuses, pour vouloir présenter une œuvre contenant toutes les fautes que l'article lui adjuge : généralisation hâtive de cas uniques, gaspillage inutile des fonds de l'Alliance, etc. Il aurait été facile d'obtenir des détails avant de lancer ces suppositions, et de s'orienter sur les méthodes suivies pour obtenir les résultats, sur le grand rôle que l'action personnelle a tenu, etc., et de donner quelques notions exactes, au lieu de « suppositions ». Sans doute, cela aurait mieux servi notre cause commune, et rien n'aurait été plus naturel et plus facile que de s'entendre et d'éclaircir ces vues incorrectes et, bien sûr, pas fondées.

Il n'est pas l'usage, dans notre pays, que l'Etat se charge d'enquêtes de ce genre ; et seulement si cela était le cas, on pourrait attendre que les résultats fussent *complets* : (par exemple, les enquêtes regardant le nombre de la population, etc.). Dans notre enquête, — et cela au dire de personnages compétents, — il est absolument vrai que la prolongation *illimitée* du délai fixé pour la finir ne la rendrait pas plus complète, — mais contribuerait tout au plus à effacer les contours exacts que l'on pourrait gagner par un travail mené à fin dans un espace de temps déterminé.

Quant au nombre des questionnaires remplis, il n'est pas justifié non plus de parler de « quelques centaines ». Il s'agit d'environ 5000, et nous espérons bien voir ce chiffre s'élever encore, vu le délai prolongé, qui fut aussi déjà mentionné à la réunion de l'Alliance.

...S.

Nous tenons d'abord à assurer notre correspondante que si, à l'Assemblée de Zurich comme dans le *Mouvement Féministe*, nous avons exprimé le regret que l'enquête dût être menée trop rapidement, ce n'est nullement par défiance à l'égard des membres de la Commission chargée de ce travail, dont nous connaissons de très près la compétence et la conscience. Nous n'avons pas non plus, ainsi qu'on nous le reproche, demandé une prolongation *illimitée* de délai, mais un délai qui ne tint pas compte des obligations imposées par la nécessité d'exposer à Berne, des personnes très qualifiées, aussi bien étrangères que suisses, étant pleinement d'accord avec nous qu'une enquête de ce genre ne peut se faire en quelques mois, si elle doit donner des résultats probants. Et nous estimons encore que mieux vaut point d'enquête du tout, qu'une enquête incomplète, donc insuffisante. — D'autre part, nous déclarons à notre correspondante que nous n'avons pas l'habitude de lancer des suppositions à l'aventure, et que les détails que nous avons donnés sont des faits précis que nous tenons d'enquêteuses elles-mêmes. Nous avons trop le respect de nos lecteurs et de notre journal pour laisser passer cette accusation sans protester vivement contre ce qu'elle a d'injustifié et de désobligeant. (*Réd.*)

* * *

Sonvilier, 29 novembre 1913.

Mademoiselle,

Vous nous demandez, pour votre journal, des nouvelles de notre groupe. Vous savez qu'il vient de naître, grâce à l'initiative des suffragistes de la Chaux-de-Fonds ; il ne compte encore qu'une cinquantaine de membres et n'a pas transformé notre village. Car c'est ce que nos adversaires nous demandent ; ils exigent que nous leur fournis-

¹ La publication de cette lettre a dû être retardée, faute de place.